



Comporte une table alphabétique en fin d'année

### REGISTRE

Contenant *Sept* huit feuillets, cotés et paraphés par nous Chevalier de l'Ordre Royal de la Légion d'Honneur, Président du Tribunal Civil de première instance de l'arrondissement de Meaux, département de Seine-et-Marne, pour servir à constater les Naissances, Mariages et Décès de la Commune de *Cril Barbon* pendant le cours de l'année mil huit cent vingt-neuf, conformément à l'article 41 du code civil.

A Meaux, ce *Vingt trois* décembre mil huit cent vingt-huit.

*pour M. le Président*  
*Victor Troy*

*Le* Au mil huit cent vingt-neuf le vingt cinq  
Journis à Meaux de midi, Person non dénommé  
Joseph Lefebvre de Agincourt Maire de la  
Commune de Cril Barbon, officier de Tribunal  
civil de ladite Commune, son comparse  
le sieur Alexandre Chédore Sardaecal  
Notaire, âgé de quarante quatre ans,

Mairie de Trappes

Donne Vincent Maquigny, marchand de  
Ecole age de trente deux ans, bon & sage  
homme, majeur demourant a Trilbardou,  
lesquels deux ont déclaré que Auguste  
Victor Fay, age de deux ans & sept mois  
né a Trilbardou, le quinze avril mil huit  
cent vingt six, fils de Pierre Louis  
Etienne Fay, marchand, age de trente  
trois ans, & de Marie Thérèse Dotas  
sa femme, age de vingt deux ans,  
est décédé le dix Trilbardou, au lieu de  
à dix heures du matin, au domicile  
de son père; & en les déclarant,  
aussi que le père du défunt, Signe  
avec nous, le présent acte, après  
lecture faite. // D & Maquigny

Jaudescault

Jasme de Lignière

P. L. e Fay

Naissance  
de Marie  
Chobert

Le mil huit cent vingt six, le premier  
Fevrier a l'heure de midi, devant nous  
Jean Joseph Jasme de Lignière, procureur  
de la commune de Trilbardou, officier de  
l'état civil de ladite commune, est  
comparu le Sieur Jean Baptiste Vincent  
Chobert, marchand, Epoux Fay, de  
trente deux ans, demourant a Trilbardou,  
lequel epoux a présenté un enfant du  
Sexe féminin, en aujourd'hui a  
Trilbardou a dix heures du matin, de son  
légitime mariage avec Marie Victoire



Chobert sa femme, age de trente deux ans  
auquel enfant il nous a déclaré donner le  
nom de Marie.

Le ditte présentation & déclaration nous  
est faite en présence des Sieurs Vincent  
Evariste Videtcault, justicier, age de  
quarante quatre ans, & Donne Vincent  
Maquigny, marchand de toile, age de trente  
neuf ans, tenu dans l'union, mais qui  
s'engage a Trilbardou, lesquels ont juré  
que le père de l'enfant, Signe avec nous le  
présent acte, après lecture faite. //

Jaudescault D & Maquigny

Chobert Jasme de Lignière

Le mil huit cent vingt six, le deux fevrier,  
à huit heures du matin, devant nous Jean  
Joseph Lefebvre, officier de l'état civil  
de la commune de Trilbardou, officier de l'état civil  
de ladite commune, & son comparsu, les a l'heure  
de dix heures du matin, au domicile de son  
père, age de quarante quatre ans, & Donne Vincent  
Maquigny, marchand de toile, age de trente  
neuf ans, tenu dans l'union, mais qui  
s'engage a Trilbardou, lesquels ont juré  
que le père de l'enfant, Signe avec nous le  
présent acte, après lecture faite. //

Victe  
de Marie  
Chobert

Marie Chobert, sa hier premier fevrier, fille de  
Jean Baptiste Vincent Chobert, marchand  
Epoux Fay, age de trente deux ans, & de Marie  
Victoire Chobert sa femme, age de trente  
deux ans, demourant a Trilbardou, est  
née à l'heure de midi, au domicile  
de son père & mère; & en la déclarant,

Viens que le Sac de la défunte, signé  
avec nous le présent acte, après lecture  
faite //

Vaudestralff D V Maquequey  
J B Chabot *Deuxième de signature*

*Christiane  
de Justine  
Josephine  
Raim*

Qu'il lui est venu en l'esprit, de vingt  
quatre heures à dix heures du matin, devant  
nous Jean Joseph Sempain, Desguinés,  
Notaire de la Communauté de Crilbaton,  
officier de l'Etat Civil de ladite Communauté,  
lesdits Sempain le Sieur Jean Baptiste Raim,  
charretier, âgé de vingt-huit ans, demeurant  
à Crilbaton, lequel nous a présenté un  
Certificat du Sieur Sempain, né à Crilbaton,  
le vingt-trois de présent mois, à vingt  
heures du soir, de son légitime mariage  
avec Catherine Antoinette Savain, de  
vingt ans, âgée de vingt-trois ans, lequel  
Certificat est ainsi conçu, à savoir  
Je soussigné, Notaire Public, Jureur, et  
gouverneur de Justine et Josephine  
Précédentes précédentes et déclarations nous  
ont été faites en présence de Sieur  
Vaudestralff, Notaire Public, Jureur, et  
cinq de quarante quatre ans, et de Sieur  
Gulde Sequin, Muniçipal, âgé de vingt  
cinq ans, tous deux témoins majeurs,  
intervenant à Crilbaton, lesquels ont

Viens que le Sac de M. Sempain, signé  
avec nous le présent acte, après lecture faite //



Vaudestralff P. J. Sequin  
J. Chabot *Deuxième de signature*

Qu'il lui est venu en l'esprit, de trois heures  
à quatre heures de matin, devant nous Jean  
Joseph Sempain, Notaire de la Communauté  
de Crilbaton, officier de l'Etat Civil de ladite  
Communauté, Jean Sempain, le Sieur Charles  
Chabot, Notaire Public, Jureur, et  
quelques autres, nous a présenté un  
Certificat du Sieur Sempain, né à Crilbaton,  
le vingt-trois de présent mois, à vingt  
heures du soir, de son légitime mariage  
avec Catherine Antoinette Savain, de  
vingt ans, âgée de vingt-trois ans, lequel  
Certificat est ainsi conçu, à savoir  
Je soussigné, Notaire Public, Jureur, et  
gouverneur de Justine et Josephine  
Précédentes précédentes et déclarations nous  
ont été faites en présence de Sieur  
Vaudestralff, Notaire Public, Jureur, et  
cinq de quarante quatre ans, et de Sieur  
Gulde Sequin, Muniçipal, âgé de vingt  
cinq ans, tous deux témoins majeurs,  
intervenant à Crilbaton, lesquels ont

Vaudestralff P. J. Sequin  
J. Chabot *Deuxième de signature*

Décès  
de Pierre  
Niveau

Le dix huitième jour de Mars l'an sept  
sept cent quatre vingt deux  
à Paris le matin furent réunis  
Jean Joseph Lefebvre, Procureur Maire  
de la Communauté de Grilbardou, officier de  
l'Etat civil de ladite Communauté, et son  
comparses les sieurs Jean Pierre Daudouin  
gardien aagé de quarante quatre ans, et  
Philippe Soullier Citoyen aagé de soixante  
quatre ans, tous deux témoins mariés  
demeurant à Grilbardou, le premier  
gendre, et le second beau frère de  
de l'ame de après mention. Lesquels  
nous ont déclaré que Pierre Niveau  
est décédé aagé de soixante deux ans  
né à Suresnes département de Seine et Maine  
demeurant à Grilbardou, fils de Baptiste  
Niveau, et de Marie Genevieve Lefebvre  
tous deux décédés au chef de la mort.  
Marie Marguerite Fontaine, veuve de  
hier, âgé de sept et demi ans, et quatre  
mois, du dit, en son domicile, à  
Grilbardou, en vertu de l'acte de son  
acte nous le présent acte, après lecture  
fait.

Procureur  
Foullier  
Daudouin  
Soullier

Mairie  
de Grilbardou  
Pichot

Le dix huitième jour de Mars l'an sept  
sept cent quatre vingt deux  
à Paris le matin furent réunis  
Jean Joseph Lefebvre, Procureur Maire  
de la Communauté de Grilbardou, officier de l'Etat  
civil de ladite Communauté, et son comparses, le  
sieur Louis Joseph L'Esperance, docteur



Niveau, aagé de trente six ans, Doyenn  
de Grilbardou, lequel nous a présenté son  
Lefebvre du sexe masculin, né à Grilbardou  
le vingt un de ce présent mois à six heures  
du soir, de son légitime mariage avec  
Marie Madeleine Desjardins, d'origine, la  
sœur, aagé de vingt cinq ans, auquel  
l'enfant a pour nom le

Procureur et destination nous  
ont été faite en présence des sœurs  
Josephine Daudouin, Marie Genevieve  
de quarante quatre ans, et Marie Genevieve  
de soixante deux ans, toutes deux aagé  
de quarante quatre ans, tous deux  
de son mariage d'origine à Grilbardou,  
lesquels ont ainsi que le père de l'enfant  
signé avec nous le présent acte, après  
lecture faite.

Alexandre Pichot  
Joseph Lefebvre  
Josephine Daudouin

Décès de  
Catherine  
Garnier  
L'Esperance

Le dix huitième jour de Mars l'an sept  
sept cent quatre vingt deux  
à Paris le matin furent réunis  
Jean Joseph Lefebvre, Procureur Maire  
de la Communauté de Grilbardou, officier de l'Etat  
civil de ladite Communauté, et son comparses, le  
sieur Alexandre Théodore Daudouin,  
notaire, aagé de quarante quatre ans, et  
Joseph Mathieu Champ, garde champêtre  
aagé de quarante trois ans, tous deux témoins

maison demourant à Grilbardeu, lesquels nous  
 ont déclaré que Catherine Gouvier, âgée de  
 cinquante cinq ans, née à Dornoy, paroisse  
 de la Montre, demourant à Grilbardeu, fille  
 de Pierre Gouvier ecclésiastique, et de Marie Reine  
 curé et Matthey, et épouse de Jean Jean  
 Nicolas Jourdain, défendeur de quatorze ans  
 révoqué, a gardé plusieurs de ses propriétés,  
 de Monsieur Siffaine Desquiere, âgé  
 de cinquante sept ans, son mari, qui  
 lui est survenu, est décédé à Grilbardeu, hier  
 vingt huit du présent mois, à quatre  
 heures du soir, au domicile d'adversaires  
 mari; et ont la déclaration, ainsi que le  
 mari de la défunte, signé avec pour  
 le présent acte, après lecture faite.

Jourdain

Desquiere

Jourdain

Desquiere

Le vic de  
 Genevieve  
 Gouvier

An mil huit cent vingt deux, le dix huit  
 huitième heure du soir, devant nous Jean  
 Baptiste Siffaine, notaire, au mois de la  
 Communauté de Grilbardeu, siffaine de Jean  
 civil de ladite Communauté, par comparu  
 les sieurs Charles Siffaine, Daulcaux  
 marchand, Rocher, âgé de quarante  
 quatre ans, et Alexandre Chacière  
 Vendeur, substitué, âgé de quarante  
 quatre ans, tous deux demourant maison  
 demourant à Grilbardeu, lesquels



nous ont déclaré que Genevieve Gouvier,  
 âgée de vingt ans et demi, née à Grilbardeu  
 au 27 novembre, fille de Jean Gouvier  
 Gouvier, majeur, âgé de quarante six ans  
 et de Genevieve Elisabeth Gouvier, la femme  
 âgée de cinquante sept ans, qui demourant à  
 Grilbardeu, est décédée hier neuf du  
 présent mois à huit heures du soir, au  
 domicile de son père et mère, et ont  
 la déclaration, ainsi que le père de la  
 défunte, signé avec pour le présent acte  
 après lecture faite.

Siffaine  
 Daulcaux  
 Gouvier  
 Desquiere

Notaire Public  
 de la Communauté de Grilbardeu

Mariage  
 de Michael  
 Adolphe  
 Prosper  
 Fournier  
 et Marie  
 Genevieve  
 Céline  
 Desmoulin

An mil huit cent vingt deux, le jour vingt  
 un Mai, dix heures du matin, au jour de  
 l'aller de la maison paroissiale, et devant  
 nous Jean Baptiste Siffaine, notaire, au  
 mois de la Communauté de Grilbardeu, siffaine de Jean  
 civil de ladite Communauté, par comparu  
 les sieurs Charles Siffaine, Daulcaux  
 marchand, Rocher, âgé de quarante  
 quatre ans, et Alexandre Chacière  
 Vendeur, substitué, âgé de quarante  
 quatre ans, tous deux demourant maison  
 demourant à Grilbardeu, lesquels nous  
 ont déclaré que Genevieve Gouvier,  
 âgée de vingt ans et demi, née à Grilbardeu  
 au 27 novembre, fille de Jean Gouvier  
 Gouvier, majeur, âgé de quarante six ans  
 et de Genevieve Elisabeth Gouvier, la femme  
 âgée de cinquante sept ans, qui demourant à  
 Grilbardeu, est décédée hier neuf du  
 présent mois à huit heures du soir, au  
 domicile de son père et mère, et ont  
 la déclaration, ainsi que le père de la  
 défunte, signé avec pour le présent acte  
 après lecture faite.

né à Chamoussay, Département de Saône  
 et Marne, demourant à Grilbardou, avec  
 ses père et mère, fille majeure et légitime  
 de Jean Baptiste Desbrouaux, Menuisier  
 âgé de cinquante deux ans, et de Marie  
 Raygelière, d'origine de Mariv, sa femme  
 laquelle âgée de cinquante deux ans, laquelle  
 présente en personne, nous au déclare  
 consentir au dit mariage & autre pure ;  
 Nous avons fait lecture, nos parties les  
 acte de naissance des époux, et de  
 acte de publication, faite pour parvenir  
 au présent mariage à Grilbardou le  
 Dimanche dix, et dix sept mai présent  
 mois, sans qu'il y ait été formé d'opposition  
 et de réclamation, les titres, son premier  
 du Code Civil, contenance les époux, et  
 les autres respectifs des époux.

Existes ledit Fournier, et ledite Desmoulins  
 Desmoulins nous ont déclaré à l'acte et  
 intelligible voix, qu'ils, la présente  
 mutuellement pour époux  
 Sur quoi nous officier de l'Etat civil  
 susdit et signé, avons prononcé au  
 nom de la loi, que ledit Michel Joseph  
 Prosper Fournier et ledite Marie  
 Genevieve Desmoulins, sont  
 unis par le mariage.

Le tout fait en présence et du consentement  
 des père et mère en époux, et encore  
 en présence de Jean André Constantin  
 Deloyot, Berger, âgé de trente sept ans  
 Oncle maternel de l'époux, de Joseph  
 et Mathieu Champs, garde Champêtre,



âgé de quarante deux ans, lequel oncle  
 Deloyot de l'époux, et cause de Marie soude  
 s'engageant à Grilbardou, de Jean Baptiste  
 Deloyot de l'époux, son frère  
 Pierre Deloyot, Menuisier, âgé de  
 vingt trois ans, frère de l'époux, et de  
 Jean Baptiste de Courin, garde du canal  
 de l'Orne, âgé de cinquante huit ans,  
 Oncle maternel de l'époux, et tous deux  
 aussi demourant à Grilbardou, et tout  
 quatre témoins.

Et ont toutes les parties signé, avec nous  
 le présent acte, lecture à part lecture faite.

M. J. Desmoulins J. R.  
 M. A. P. Fournier

M. Fournier Desmoulins

A. C. Desoyot  
 marié J. P. Desmoulins

M. & J. Desoyot

M. M. A. marié J. P. Desoyot  
 (supplément à l'acte)

Le tout fait en présence et du consentement  
 des père et mère en époux, et encore  
 en présence de Jean André Constantin  
 Deloyot, Berger, âgé de trente sept ans  
 Oncle maternel de l'époux, de Joseph  
 et Mathieu Champs, garde Champêtre,

Et ont toutes les parties signé, avec nous  
 le présent acte, lecture à part lecture faite.

les Sieurs Charles Hippolyte Duclaux  
 Marchand Douceur, âgé de quarante  
 cinq ans, et Alexandre Ghédore  
 Vandevael, substitut, âgé de quarante  
 quatre ans, tous deux domiciliés au  
 domicile de Grilbardou, laquelle  
 nous ont déclaré que Jean Cambroise  
 Peroux, marié, âgé de vingt-cinq  
 ans et quatre mois, né à Grilbardou  
 et y demeurant, fils de son Cambroise  
 Peroux et de Marie Anne Chaise  
 leur deux dédicés, et veuf de Catherine  
 Simonne Fourcien, en dédicé au  
 Grilbardou, aujourd'hui à son domicile  
 du matin de son domicile, et ont  
 les déclarés, signés avec nous, le  
 présent acte, après lecture faite //

Vandevael  
 Duclaux  
 Grilbardou  
 Cambroise  
 Fourcien  
 Simonne  
 Chaise  
 Catherine  
 Simonne  
 Grilbardou  
 Peroux  
 Cambroise

Naissance  
 de Jules  
 Stanislas  
 Légerre

Le mil huit cent vingt-neuf, le dix  
 huit, quatre heures du soir, devant nous  
 Jean Joseph Légerre, Docteur en Médecine  
 de la Faculté de Grilbardou, officier  
 de la Garde, et de la Cour Commune,  
 et accompagné de son fils Antoine Légerre,  
 Légerre, Chaise, âgé de quatre ans,  
 avec, accompagné de la Chapelle, son veuf,  
 qui habite au domicile de son  
 et présente un enfant de sexe masculin,  
 né à Grilbardou, aujourd'hui à son domicile  
 de nuit, de son légitime mariage avec



Genevieve Culha & Stanislas de  
 l'âge de vingt-neuf ans, auquel on fait  
 le nom de Culha, donner les prénoms d'e  
 Jules Stanislas  
 les dites déclarations et présentations nous ont  
 été faites en présence de Sieurs Nicolas  
 Michel Fourcien, tailleur d'habits, âgé de  
 cinquante ans, et Ego Dominique Philette  
 cinquante ans, âgé de quarante un ans, tous  
 mariés, et de son épouse, demeurant à Grilbardou  
 dont témoins toujours demeurant à Grilbardou,  
 lesquels ont, après que le père & le (Mort)  
 signé avec nous le présent acte, exposté  
 lors Philette qui a déclaré ne savoir s'il y a  
 de ce jour sans interpellation, et tout après  
 lecture faite //

Approuvé un mot enjoint nul.  
 N. M. Fourcien LÉGERRE  
 Grilbardou

Le mil huit cent vingt-neuf, le dix  
 huit, quatre heures du soir, devant nous  
 Jules Stanislas Légerre, Docteur en Médecine  
 de la Faculté de Grilbardou, officier  
 de la Garde, et de la Cour Commune,  
 et accompagné de son fils Antoine Légerre,  
 Légerre, Chaise, âgé de quatre ans,  
 avec, accompagné de la Chapelle, son veuf,  
 qui habite au domicile de son  
 et présente un enfant de sexe masculin,  
 né à Grilbardou, aujourd'hui à son domicile  
 de nuit, de son légitime mariage avec

Deux jours, né à Gribbardou, le dix huit  
 premier mois, fils de Pierre Antoine  
 François Desjardins, charcutier, âgé de  
 quatre quatre ans, demeurant à la  
 Chapelle près Paris, rue Charbrosse  
 Numéro huit, et de Genevieve Colalic  
 Malabar, sa femme, âgée de vingt  
 quatre ans, et de ce même Gribbardou  
 six vingt six au présent mois à  
 Louis Bureau du soir, au domicile de  
 Leonard Malabar, son aïeul  
 maternel, et au lieu de la déclaration  
 et signa avec nous le présent acte  
 après lecture faite.

Jaudescault J. C. M. Sourcin

Enfants de ligniers

Naissance  
 de Alexandre  
 Augustin  
 Marchon

En mil huit cent vingt six, le vingt  
 sixième jour du mois de mai, devant  
 nous Jean Joseph Desjardins, notaire  
 Royal de la commune de Gribbardou,  
 officier de l'Etat civil de ladite commune  
 et comparu le sieur François Maurice  
 Marchon, âgé de vingt sept ans  
 demeurant à Gribbardou, lequel nous a  
 présenté un enfant du sexe masculin  
 né aujourd'hui à six heures du matin  
 de son légitime mariage avec Marie  
 Cecile Augustine Marchon, sa femme,  
 âgée de vingt sept ans, auquel enfant  
 il nous a déclaré donner le prénom



de Alexandre Augustin.

Lesdites déclaration et présentation nous ont  
 été faite en présence des sieurs Charles  
 Hippolyte Desjardins, marchand, Charles  
 Desjardins, âgé de quarante cinq ans, et Alexandre  
 Etienne Jaudescault, justicier, âgé de  
 quarante quatre ans, tous deux témoins  
 majeurs demeurant à Gribbardou, lesquels  
 ont signé avec nous le présent acte après  
 la lecture de l'enfant qui a déclaré ne  
 savoir signer et a par nous interpellé  
 le tout après lecture faite.

Jaudescault J. C. M. Sourcin

Enfants de ligniers

Naissance  
 de saintine  
 J. C.

En mil huit cent vingt six, le cinq juillet  
 dix heures du matin, devant nous Jean  
 Joseph Desjardins, notaire Royal de la  
 commune de Gribbardou, officier de l'Etat  
 civil de ladite commune et comparu le  
 sieur André Constant Desjardins, de ce  
 lieu, âgé de quatre ans, demeurant à Gribbardou,  
 lequel nous a présenté un enfant du  
 sexe masculin, né aujourd'hui à Gribbardou à  
 quatre heures du matin de son légitime  
 mariage avec Genevieve saintine Desjardins  
 sa femme, âgée de quatre cinq ans, auquel  
 enfant il nous a déclaré donner et  
 pronom de saintine J. C.  
 Lesdites déclaration et présentation nous  
 ont été faite en présence des sieurs Nicolas  
 Michel Sourcin, Guillot et Roblot, âgés  
 cinquante ans, et Joseph Mathias Champ,





De Messrs Boulingue, (substitueur), age de  
soixante ans, demeurant à Bailly de Minville.  
Oncle paternel de l'Espérance,  
Avec l'ancien Notaire Couhier de Commerce  
près la Cour de la Saie y demourant, les  
Sieurs de la Grestonnie M. & C. age  
de cinquante trois ans, oncle maternel  
de l'Espérance, et tous quatre témoins majeurs  
Et en outre les parties signés avec elles  
la présente acte, le tout après lecture faite.

Joséphine Boulingue

Marot

Bertouille

Bertrand  
Boulingue

P. G. Rollin

J. J. J.

Naissance  
de Eleonore  
Véronique  
Prenommée

En quel lieu, en ce jour, le quatre  
septembre, à neuf heures du matin, devant  
nous Jean Baptiste Desjardins, officier  
Public de la Communauté de Cribbarieu, officier  
de l'Etat Civil de ladite Communauté, en compagnie  
de l'ancien Notaire Couhier de Commerce,  
le sieur Jeanne Couhier de Commerce,  
gardien du Canal de l'Arce, age de vingt  
cinq ans, demourant à Cribbarieu lequel  
nous a présentés un enfant en sexe féminin,  
né à Cribbarieu le jour du présent mois de  
septembre, du nom de son légitime mariage  
avec Madame Marie Véronique de Carlat,  
sa femme, age de vingt deux ans, auquel  
enfant il nous a déclaré comme les  
noms de Eleonore Véronique  
à l'acte de présentation et déclaration nous  
ont été faits en présence de deux Sieurs  
Nicolas Sarrailh, Maire, age de soixante  
trois ans, et Sieur Jules Sequin, Maires,  
age de vingt six ans, tous deux témoins  
majeurs demourant à Cribbarieu,  
lesquels ont ainsi que le boy de l'Enfant,  
signé avec nous le présent acte, après  
lecture faite. //

P. J. Desjardins P. J. Sequin

J. O. P. Veronique

Eleonore de Cribbarieu

Vicaire  
de  
jacques  
André  
Charles  
Souchet

Le mil huit cent vingt neuf, le onze  
septembre, a quatre heures après midi,  
Nous nous sommes réunis Lesseigne  
Desjardins, Notaire de la Commune de  
Grillardon, officier de l'Etat civil de  
la dite Commune, dont compare les sieurs  
Alexandre Etienne Pauldescal, notaire,  
age de quarante quatre ans, et Joseph  
Noël Bin Champ, garde Champêtre  
age de quarante deux ans, tous deux témoins  
majorés demeurant à Grillardon, lesquels  
nous ont déclaré que Jacques André Charles  
Souchet, ancien Marchand de Nouveautés  
age de cinquante ans, né à Vincennes  
en son lieu, et demeurant à Claye, chef  
lieu de l'arrondissement de Clamecy,  
et de l'arrondissement de Clamecy,  
tous deux décédé, et veuf de sa femme  
Marie Jeanne Sophie Bernadine  
a été légué nous dans la dernière  
volonté de Grillardon, aujourd'hui à  
cinq heures du matin, en présence en  
présence de nous, et de nous, par  
Monsieur Champ, et de nous, par  
son frère, Marchand de vin en gros,  
demeurant au lieu de Claye, et nous, par  
désormais signé avec nous le présent  
acte après lecture faite.

Pauldescal  
Champ  
Desjardins

Vicaire de  
Lemaré  
Dottas

Le mil huit cent vingt neuf, le dix huit  
septembre, dix heures du jour, Lesseigne  
Jean Joseph Desjardins, Notaire  
de la Commune de Grillardon, officier de  
l'Etat civil de la dite Commune, et son  
compare les sieurs Jean Baptiste Constant  
Dottas, tailleur d'habit, age de trente neuf  
ans, demeurant à Combray, et Louis  
Etienne Fey, marchand, age de trente  
quatre ans, demeurant à Grillardon, tous  
deux témoins majorés, le premier, fils, et  
le second, gendre de Desjardins, ci après nommé;  
lesquels nous ont déclaré que Leonard Dottas,  
Marchand, age de soixante neuf ans, né au  
Village de bas Chateau, paroisse de Saint  
Eloi, de l'arrondissement de la Haute  
Vienne, demeurant à Grillardon, fils de  
Jean Dottas, et de Dominique Rivière, tous  
deux décédés, et épouse de Marie Anne  
Orsule Lequin, sa femme, age de  
soixante cinq ans, neuf mois, qui lui  
est venue en l'année de Grillardon, et son  
domicile, aujourd'hui, à trois heures après  
midi; et ont la déclaration, signé avec  
nous le présent acte, après lecture faite.

J. B. C. Dottas  
p. l. l. Fey Desjardins

Naissance  
de Denis  
Antoine  
Debraupuis

Le dix huit cent vingt neuf, le trois  
octobre dix heures du matin, devant nous  
Jean Joseph Debraupuis, Notaire, nous  
de la Communauté de Cribbardou, officier  
de l'Etat Civil de ladite Communauté, est  
comparu le sieur Cyrille Desire  
Debraupuis, marié, âgé de vingt  
un ans, demeurant à Cribbardou,  
lequel nous a présenté un enfant du  
sexe masculin, né à Cribbardou,  
aujourd'hui à quatre heures du matin,  
de son légitime mariage avec Catherine  
Denise Leprun, de ladite Communauté, âgée de  
vingt six ans, auquel enfant il nous  
a déclaré donner le prénom de  
Denis Antoine, par la prononciation  
de la déclaration nous en a été faite en présence  
des sieurs Jean Baptiste Leclerc,  
tuteur, âgé de trente cinq ans, et  
Alexandre Chédore tuteur, et  
substitut, âgé de quarante cinq ans  
tous deux tuteurs, et un commissaire  
à Cribbardou, lequel nous a signé avec  
nous le présent acte, et après le père  
de l'enfant qui a déclaré ne savoir  
signer, le tout après lecture faite. //

Y. Vaudescul, J. Sellere  
tuteurs et signés

Décès  
d'un enfant  
sans vie

Le dix huit cent vingt neuf, le neuf  
octobre à deux heures de midi, devant nous Jean  
Joseph Senjumeau, Notaire, nous  
de la Communauté de Cribbardou, officier  
de l'Etat Civil de ladite Communauté, est  
comparu le sieur Pierre François  
Dalmagne, jardinier, âgé de quarante an  
ans demeurant à Cribbardou, lequel  
nous a déclaré que Marie Constance  
Fauve, de son vivant, âgée de vingt six ans,  
en sa qualité de Cribbardou, en son  
domicile, le huit du présent mois à  
quatre heures du soir d'un enfant sans  
vie du sexe masculin, par la  
déclaration nous a été faite en présence  
des sieurs Alexandre Chédore  
Vaudescul, substitut, âgé de quarante  
cinq ans, et Charles Leprun, tuteur  
Doulceux, tuteur, âgé de quarante  
cinq ans, tous deux  
tuteurs, et un commissaire à Cribbardou,  
lesquels ont, ainsi que le père de  
l'enfant, signé avec nous le présent  
acte après lecture faite. //

Vaudescul, Doulceux  
Dalmagne, tuteurs et signés

Naissance  
de Stanislas  
Alexandre  
Dubois

Qu'il lui est venu le jour  
et chobrea quatre heures du soir, après  
une nuit de veilles. De signification  
mère de la Communauté de Grilbardou,  
officier de l'Etat civil de ladite Communauté  
lors comparu le sieur Charles Nicolas  
Dubois, manoeuvrier, âgé de quarante  
deux ans, demeurant à Grilbardou,  
lequel nous a présenté un enfant du  
sexe masculin, né à Grilbardou, le  
jour de présent nous, et nous avons eu  
soin de son légitime mariage avec  
Julia Cubierge Mahabar, sa femme,  
âgée de trente cinq ans, auquel enfant  
il nous a déclaré donner le prénom  
de Stanislas Alexandre  
à l'acte de présentation et de déclaration nous  
ont été faites en présence des sieurs  
Alexandre Etienne Vaudescal  
procurateur, âgé de quarante cinq ans,  
et Pierre Joseph Riann, catholique,  
âgé de vingt six ans, puis de sept témoins  
majeurs demeurant à Grilbardou,  
lesquels ont signé avec nous le présent  
acte, excepté le père de l'enfant qui  
a refusé de le vouloir signer, le tout  
après lecture faite. //

Vaudescal Biane

Ensigne de Liguier

Naissance  
de Augustin  
Suzanne  
Nestayer

Qu'il lui est venu le jour  
de  
Novembre, à l'heure de midi, d'une jeune Jean  
y Joseph Liguier de signification mère de la  
Communauté de Grilbardou, officier de l'Etat  
civil de ladite Communauté, lors comparu le sieur  
Pierre Nestayer, manoeuvrier, âgé de  
trente quatre ans, demeurant à Grilbardou,  
lequel nous a présenté un enfant du  
sex masculin, né à Grilbardou le vingt huit  
jour de présent nous, et nous avons eu  
soin de son légitime mariage avec Catherine  
Suzanne Nestayer sa femme, âgée de trente  
quatre ans, auquel enfant il nous a déclaré  
donner le prénom de Augustin Suzanne  
à l'acte de présentation et de déclaration nous  
ont été faites en présence des sieurs  
Creux, manoeuvrier, âgé de cinquante quinze  
ans, et Charles finim, et Garnier de  
maréchal ferrain, âgé de quarante deux  
ans, tous deux témoins majeurs demeurant  
à Grilbardou, lesquels ont signé avec nous  
le présent acte, excepté le père de l'enfant  
qui a déclaré ne vouloir signer, le tout  
après lecture faite. //

J. Creux M. Garnier

Ensigne de Liguier

Naissance  
de l'union  
Augustine  
Bouches

Le 21<sup>e</sup> au lieu des vingt neuf, le vingt  
Decembre, dix heures du matin, devant nous  
Jean Joseph Lefebvre, de l'ancien greffe  
de la Commune de Gribbardou, officier  
de l'Etat civil de ladite Commune, est  
comparu le sieur Jean Pierre Bouches,  
garde meuble, age de trente trois ans  
marie a Elisabeth, lequel nous  
a presenté un enfant du sexe féminin  
né a Gribbardou, le dix du present mois,  
a quatre heures du matin, de son legitime  
mariage avec Marguerite Cleopore  
Bouches, sa femme, agee de trente  
trois ans, auquel enfant il nous a  
declare donner les prénoms de  
Augustine Augustine  
Lesdits presentation et declaration  
nous ont été faites en presence de Jean  
Joseph Guenier, manoeuvre, age  
de quarante dix ans, et de son frere  
Eusebe Boudescau, justicier, age  
de quarante cinq ans, tous deux  
tenus maîtres d'union, a  
Gribbardou, lesquels ont signé avec  
nous le present acte apres lecture  
faite et entendue que le pere de l'enfant,

J. Bouches  
J. J. Guenier  
Eusebe Boudescau  
J. J. Guenier

Le 21<sup>e</sup> au lieu des vingt neuf, le vingt  
Decembre, trois heures a pres midi, devant  
nous Jean Joseph Lefebvre, de l'ancien  
greffe de la Commune de Gribbardou,  
officier de l'Etat civil de ladite Commune,  
est comparu le sieur Jean Joseph Michel  
Guenier, cultivateur, age de trente deux ans,  
marie a Elisabeth, lequel nous a  
presenté un enfant du sexe masculin  
né aujourd'hui a Gribbardou, a quatre  
heures du matin, de son legitime mariage  
avec Marguerite Virginie Adam, sa femme,  
agee de trente cinq ans, auquel enfant  
il nous a declare donner le prenom de  
Julien, lesdits presentation et  
declaration nous ont été faites en presence  
de Simon Nicolas Saul Adam, proprietaire  
et adjoint au maire, age de cinquante dix  
ans, et Nicolas et Abraham Courgeon  
cultivateurs, age de quarante six ans,  
tous deux tenus maîtres d'union, a  
Gribbardou, lesquels ont signé avec  
le pere de l'enfant, signé avec nous  
apres lecture et entendue que le pere de l'enfant,

J. Guenier  
N. Courgeon  
S. N. Saul Adam  
N. Courgeon  
A. Courgeon

Cloué et attesté par nous

Mairie de la Commune de Trilbardou  
consigné, ce jourd'hui premier Janvier  
mil huit cent trente six.

Mairie de Trilbardou  
commune

Table des Actes contenus au  
présent Registre.

Naissances

2 Septembre Dubouillon Thénore Veronique  
10 Décembre Douche Augustina Ornance  
1<sup>er</sup> Janvier Chopere Marie  
3 Octobre Debeaupuis Denis Antoinette  
5 Juillet Desoyes saintin Jean  
11 Octobre Dubois Stanislas Alexandre  
10 Juin Legere Jules Stanislas  
24 Juin Mourouze Alexandre Augustin  
28 Novembre Molayes Augustine Suzanne  
31 Avril Pachot Adolphe  
25 Janvier Mairin Justine Josephine  
30 Décembre Veroin Jules

Marriages

20 Juillet Blavos Simon Rozime, et  
Josephine Baulingte  
21 Mai Fourcin, Michel Adolphe Prosper  
et Marie Genevieve Céline Demoulin

Décès

18 septembre Botton Leonard  
2 Janvier Chopere Marie  
25 Janvier Foy Auguste Victor  
28 Avril Garnier Catherine  
9 Mai Grouere Genevieve  
31 Juin Legere Jules Stanislas  
31 Mai Larain Jean Ambroise  
2 Mars Mairin Justine Josephine  
14 Avril Menou Pierre  
11 septembre Douche Jacques André Charles